

L'EAU

Eau des Alpes: comment
ferons-nous avec moins? 4

Eau industrielle:
des économies d'eau potable
à grande échelle 7

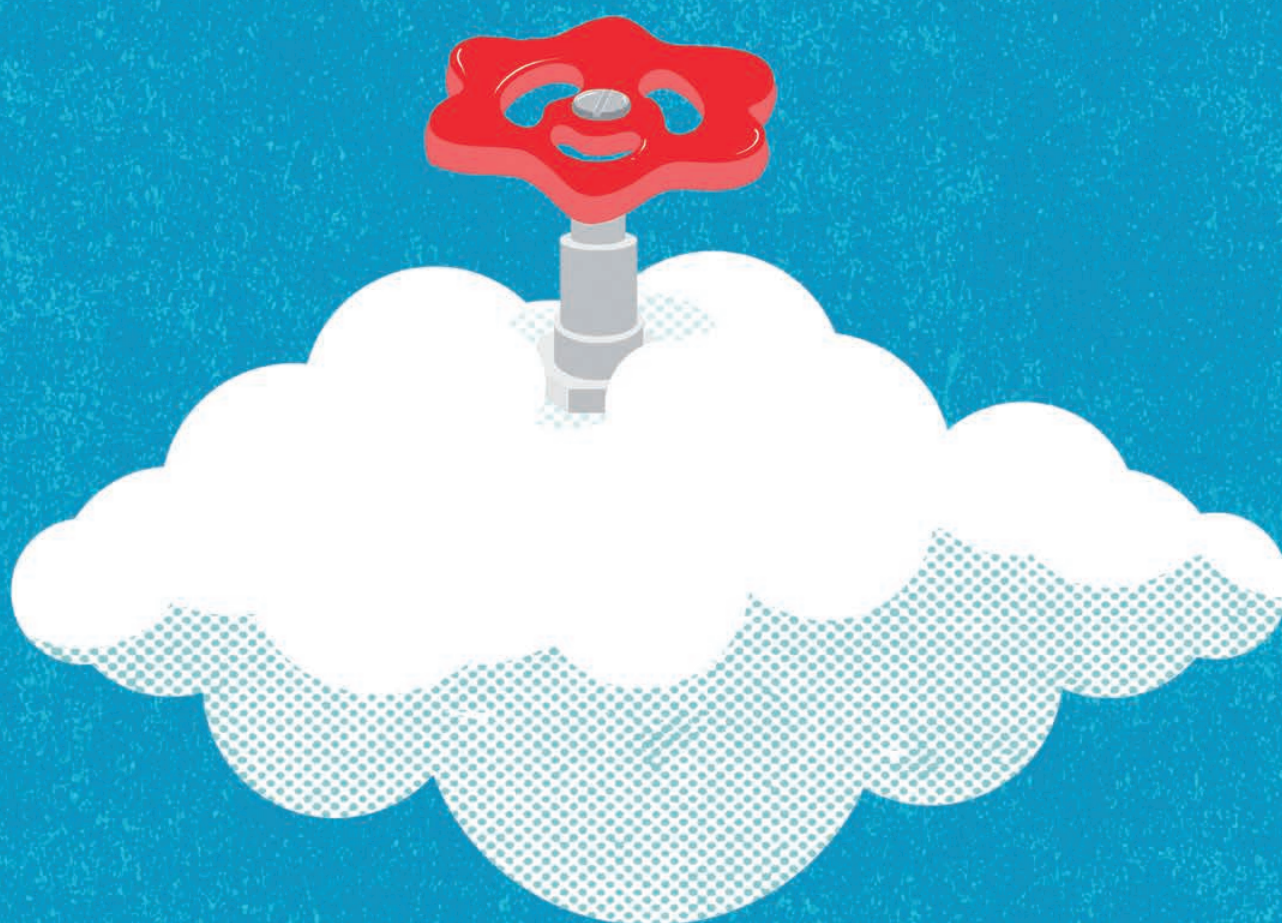
Stations d'épuration:
les voilà face à de nouveaux
enjeux 10

Le magazine pour un usage différent de l'argent

moneta

en
ligne
sur
moneta.ch

#3 2025



4 La Suisse et « son » eau des Alpes

7 L'eau ne doit pas toujours être potable

8 Un réseau d'eau de 95 400 kilomètres

10 Les stations d'épuration : un succès ?

12 L'eau, simple marchandise ou bien commun ?

EXCLUSIVEMENT SUR MONETA.CH

Villes-éponges :
peut-on faire mieux ?
moneta.ch/ville-eponge

La Confédération lance une plateforme nationale sur la sécheresse
moneta.ch/secheresse

LES PAGES DE LA BAS

14 Toute l'actualité de la Banque Alternative Suisse

EN PERSONNE

24 Konrad Langhart :
« J'ai compris que certaines choses ne correspondaient plus à la réalité »

moneta #3-2025

Le magazine pour un usage différent de l'argent

moneta paraît trois fois par an en français et en allemand et il est envoyé gratuitement aux clientes et clients de la Banque Alternative Suisse SA (BAS). La reproduction de textes et d'illustrations propres est soumise à une autorisation écrite de la rédaction et doit impérativement indiquer la source.

Éditrice Banque Alternative Suisse SA

Direction de la rédaction Katharina Wehrli (kw) et Simon Rindlisbacher (sr)

Rédaction Esther Banz (eb), Roland Fischer (rf), Scarlett Palmeri (sp), Dominique Roten (dr), Katrin Wohlwend (kwo) Julia Barriga (jb)

Rédaction en ligne Scarlett Palmeri

Traduction Sylvain Pichon, Comtexto AG

Annonces Bruno Bisang, Luzia Küng

Graphisme Clerici Partner Design, Winterthour

Illustrations Claudine Etter

Impression ROPRESS Genossenschaft, Zurich

Papier RecyStar Nature, 100 pour cent papier recyclé

Adresse Banque Alternative Suisse SA, moneta, Amthausquai 21, case postale, 4601 Olten, téléphone 062 206 16 16, moneta@abs.ch

Tirage de ce numéro 8400 exemplaires

Encarts Les encarts qui n'émanent pas de la BAS sont des publicités qui nous permettent de couvrir les frais de production.

Info importante sur les encarts et les annonces Les offres de souscription pour des participations ou des obligations, insérées dans ce magazine, n'ont pas été validées par la BAS. Il ne s'agit donc pas d'une recommandation d'achat de la Banque.

Si vous êtes client-e de la BAS et si vous déménagez, veuillez nous communiquer votre nouvelle adresse via le système e-banking ou par téléphone.

Magazine en ligne : retrouvez les articles phares de moneta sur moneta.ch.

Limpide!



Les lacs et rivières suisses sont si propres que l'on peut s'y baigner presque partout, même au cœur des villes. Voilà qui suscite l'étonnement au-delà des frontières. « CNN Travel » a récemment consacré un reportage à des personnes qui, à Berne et à Bâle, allaient au travail à la nage. « En été, des gens remplacent leur voiture par un maillot de bain », annonce la présentatrice. La séquence montre des nageuses et nageurs dans l'Aar qui emportent leurs vêtements et objets de valeur dans des sacs étanches, afin de les garder au sec jusqu'à destination, peut-être leur lieu de travail.

Très peu de personnes vont travailler à la nage, dans notre pays, mais beaucoup aiment se rafraîchir dans une piscine, une rivière ou un lac pendant les chaudes journées d'été. Il n'en a pourtant pas toujours été ainsi. Jusqu'à la seconde moitié du 20^e siècle, les ménages et l'industrie déversaient sans hésitation leurs effluents dans les cours et plans d'eau. La pollution était telle que l'on considérait la baignade comme nocive, quand elle n'était pas carrément interdite en certains endroits.

L'État a donc résolument pris les choses en main et changé la situation. L'article de Roland Fischer sur l'histoire des stations d'épuration en Suisse le montre bien : la Confédération, les cantons et les communes ont consacré des milliards de francs, dès les années 1970, à un réseau dense de stations de retraitement. Les eaux usées ont ainsi été épurées (presque) partout. Toute la population en profite aujourd'hui. Cette approche courageuse et cohérente de l'État peut servir d'inspiration pour le tournant du système énergétique. Alors qu'on a dû protéger les eaux au siècle dernier, l'enjeu actuel est le climat. Tout comme les stations d'épuration ont vu le jour à l'échelle nationale avec le soutien de l'État, il faut maintenant investir massivement dans les infrastructures énergétiques pour les orienter vers des ressources renouvelables. Autrement dit, nous devons abandonner les énergies fossiles et nucléaires pour passer au photovoltaïque et à l'éolien. Afin que, d'ici 2050 au plus tard, tout le monde en Suisse dispose d'énergie propre et sûre pour se loger, travailler et se déplacer.

Mais cela n'est qu'un aspect. Nous nous intéressons dans ce numéro de moneta à tout ce qui tourne autour de l'eau : d'où elle vient, où elle va, comment les changements climatiques bouleversent le régime hydrologique, ou encore comment nous la distribuons, l'utilisons, l'économisons et la purifions.

Pour conclure, une information qui nous concerne : moneta paraîtra désormais trois fois par an au lieu de quatre. Vous trouverez des précisions sur la page ci-contre.

Je vous souhaite beaucoup de plaisir et d'inspiration avec ce numéro consacré à l'eau.

Katharina Wehrli
corédactrice en cheffe de moneta

moneta



Pour ne manquer aucun numéro et recevoir la lettre d'information de moneta : moneta.ch/s-abonner-a-la-newsletter

Arbres et qualité de vie (1): mini visite guidée

Près de la place Escher-Wyss, à Zurich, cinq grands platanes rafraîchissent efficacement les environs. On découvre, avec la « plus petite visite guidée au monde consacrée aux arbres », comment la végétation haute contribue à rendre le climat urbain plus agréable. Le parcours débute au pied de l'imposant platane de la Schiffbauplatz et mène, en 45 minutes, à deux autres stations. L'application pour smartphone « Züri begrünt » propose un audioguide en suisse allemand. On trouve aussi des affiches avec les informations les plus importantes à toutes les stations. (sr)

– zuericooldown.ch (en allemand)

Une politique climatique solidaire

Peut-on encore éviter l'effondrement climatique? La question suscite des débats au sein du mouvement en faveur du climat. Tout le monde s'accorde toutefois sur un point: il faut cesser de financer les combustibles fossiles. Il y a deux ans, des expert-e-s en protection du climat et de l'environnement, ainsi que des spécialistes en finances, se sont réunis à Bâle. Cela a abouti au Manifeste de Bâle et à la création d'un nouveau réseau international, qui collabore avec les populations autochtones: End Fossil Finance. La justice climatique est l'une de ses revendications centrales. C'est d'ailleurs ce que réclame aussi l'initiative sur les places financières. (eb)

Arbres et qualité de vie (2): l'agencement fait la différence

La mortalité est plus faible dans les quartiers couverts de grandes étendues boisées contiguës et interconnectées que là où celles-ci sont petites et fragmentées. En outre, les espaces arborés de forme simple – comme un cercle ou un carré – auraient un effet plus positif sur la santé que ceux aux contours irréguliers. Telles sont les conclusions d'une étude menée à long terme dans toute la Suisse. Les résultats coïncident avec ceux de recherches comparables réalisées à Philadelphie, Téhéran et Taipei. Les raisons exactes de ces corrélations doivent toutefois faire encore l'objet d'approfondissements. (sr)

– ethz.ch/de/news-und-veranstaltungen/eth-news/news/2025/03/baeume-richtig-anordnen-ein-gesundheitsfaktor.html (en allemand, ou traduction automatique)

Extension autoroutière? Journées d'action!

Le discours officiel de l'Office fédéral des routes (OFROU) a de quoi séduire: optimisation de la protection contre le bruit, mise en réseau de la faune sauvage, meilleure préservation de l'environnement... Pourtant, les travaux sur l'A1 entre Luterbach et Härkingen, près de Soleure, visent principalement à passer de quatre à six voies, déboisement à la clé. Le chantier a commencé en mai; l'autorisation avait déjà été accordée quand le peuple suisse s'est prononcé contre la poursuite de l'extension des autoroutes, en novembre 2024. La Grève du climat appelle à des journées d'action les 26 et 27 septembre. (eb)

– climatestrike.ch/posts/highway-to-hell (en allemand)

À propos de nous

De quatre à trois numéros par an

La clientèle de la Banque Alternative Suisse (BAS) apprécie beaucoup moneta, et tout particulièrement les sujets qu'approfondit le magazine. Voilà ce qui ressort d'un sondage représentatif réalisé au début de cette année, auprès de 1126 personnes en Suisse romande et alémanique. Mais une grande partie du lectorat estime qu'il n'y a pas besoin de quatre numéros par an.

L'équipe de la BAS a décidé d'en tenir compte et de réduire à trois le nombre de publications dès cette année. Cela permet toujours d'aborder des thèmes importants, liés aux transformations sociale et écologique touchant l'économie et la société – tout en évitant peut-être que certains numéros finissent au rebut sans avoir été lus. moneta continuera de paraître à la fois sur papier, en ligne sur moneta.ch et via la lettre d'information. Le sondage a aussi montré que chacune de ces formes de publication reste très demandée. Le passage à trois parutions étant effectif, vous tenez entre vos mains le dernier numéro de 2025. Nous vous remercions de votre fidélité, en qualité de lectrice ou lecteur de moneta. (jb)

En flux, mais durable

On estime que la diffusion/lecture en flux continu (streaming) émet au moins 50 millions de tonnes d'équivalent CO₂ par an. Cette part importante des émissions du monde numérique dépasse d'environ 10 millions de tonnes la quantité totale de CO₂ rejetée par la Suisse durant la même période. Si vous souhaitez diminuer vos émissions liées au flux continu, voici quelques conseils: choisissez un appareil économe en énergie, préférez les vidéos en basse résolution, utilisez une connexion par fibre optique plutôt que par réseau mobile... et modérez votre consommation de médias en général, en visionnant de façon plus consciente et ciblée. (sr)

– en.reset.org/green-streaming-we-need-to-talk-about-netflix-prime-and-co (en anglais)



moneta est un magazine publié par la Banque Alternative Suisse (BAS) et préparé par une rédaction indépendante. Les articles de moneta ne reflètent pas forcément la position de la BAS, sauf dans les « pages de la BAS » ou dans les commentaires spécifiquement désignés comme tels.

La Suisse et « son » eau des Alpes

Plus de cent millions de personnes, dans différents États européens, dépendent de l'eau des Alpes. Or, les pénuries saisonnières deviendront plus fréquentes. En cause: le recul des glaciers, l'augmentation des phénomènes météorologiques extrêmes ou encore la volonté de pays alpins comme la Suisse de stocker de plus en plus d'eau pour produire de l'énergie. De quoi susciter des conflits aussi à l'échelle internationale. Texte: Esther Banz

Le 27 juin dernier, le Rhin a atteint son plus bas niveau à cette date depuis 35 ans. Il ne s'y écoulait que 216 mètres cubes par seconde. Même en 2022, année pourtant très sèche, l'Office fédéral de l'environnement avait mesuré un débit légèrement supérieur.

Des scientifiques et des représentant-e-s de différentes ONG participaient, ce jour-là, à un forum organisé par la Commission internationale pour la protection des Alpes (CIPRA) à Schaan, au Liechtenstein. Sur les rives du Rhin, justement. La CIPRA veille au respect de la Convention alpine, traité transnational entre les États alpins et l'UE entré en vigueur en 1991.

De la fonte des glaciers à la pénurie d'eau

Le forum était consacré à l'eau, plus précisément l'eau douce provenant des montagnes et dont la quantité saisonnière ira en s'ameuisant. Johannes Cullmann, spécialiste de l'eau auprès de l'ONU et de l'Agence fédérale allemande pour l'hydrologie, familiarise les participantes et participants avec la notion de « pic d'eau » : les torrents de montagne en transportent davantage en raison de la fonte des glaciers. Jusqu'à ce que leur niveau baisse et que leur débit diminue progressivement, constamment. Cela s'explique par le recul des glaciers, consécutif aux changements climatiques induits par l'humanité. Des hivers plus doux font que les précipitations tombent sous forme de pluie plutôt que de neige. Or, cette dernière protège les glaciers en les isolant. Les chercheuses et chercheurs ont calculé que dans les Alpes, le « pic d'eau » a déjà été atteint ou le sera bientôt pour la plupart de ces géants de glace. Le fait que beaucoup d'eau s'écoule encore des montagnes en plein été, pendant les périodes chaudes et sèches, n'est pas bon signe. On parlait jusqu'à récemment de glace « éternelle », mais, une fois fondue, celle-ci est littéralement emportée par les flots.

Les glaciers et la neige sont des réservoirs d'eau. Sans eux, les bisses et autres systèmes d'irrigation utilisés dans l'agriculture s'assècheront en été. Les glaciers alimentent également les lacs dont nous tirons notre eau potable, par exemple dans la région lémanique. Le transport de marchandises sur le Rhin dépend aussi de l'eau qui vient des Alpes. Et n'oublions pas l'énergie hydraulique : les fournisseurs d'électricité suisses stockent de l'eau en été pour produire en hiver. Avec l'extension effrénée des capacités d'accumulation et de pompage, les quantités retenues devraient être encore plus importantes à l'avenir.

Un potentiel de conflit croissant

Dorénavant, l'écoulement des eaux sera soumis à de fortes variations, alternant entre pluies torrentielles et sécheresses prolongées. La précieuse ressource devra être partagée, malgré sa raréfaction, avec les dizaines de millions de personnes qui en dépendent en aval : en France, en Italie, en Allemagne, aux Pays-Bas, en Autriche et jusqu'en Europe de l'Est. Dans un rapport récent consacré à l'importance mondiale de l'eau des glaciers alpins, l'UNESCO écrit que ces derniers sont « indispensables pour répondre aux besoins humains fondamentaux tels que l'approvisionnement en eau et l'assainissement ». Ils sont également essentiels « pour assurer la sécurité alimentaire et énergétique de milliards de personnes vivant dans et autour des régions montagneuses et des zones situées en aval. » Le Conseil fédéral a reconnu, dans un rapport sur la sécurité de l'approvisionnement en eau publié en 2021, que la pénurie pourrait occasionner des conflits d'utilisation, tant au niveau national qu'avec les pays voisins : « C'est principalement en été et à l'automne que les quantités d'eau s'écoulant vers l'étranger seront susceptibles de diminuer. Durant ces mois, les besoins en eau pour l'irrigation agricole atteignent leur maximum en France et en Italie (pays en aval), alors même que la Suisse veut en stocker autant que possible pour ses centrales à accumulation. Avec les effets des changements climatiques, cette situation recèle donc un important potentiel de conflit. » Le gouvernement n'est pas allé plus loin. Or, parfois, les événements se précipitent.

Les prévisions sont devenues réalité l'été suivant déjà. Des images de lacs vides et de lits de rivières à sec ont choqué le pays. La Confédération écrivait que les systèmes hydrologiques étaient déréglés et que l'on avait subi une forte pénurie d'eau, entraînant une mortalité piscicole massive, des restrictions de la navigation et une baisse de la production d'énergie hydraulique. Pas une ligne sur les conflits avec les pays situés en aval. Les médias, en revanche, ont relevé que la Suisse n'était pas disposée à faire un geste envers la Lombardie assoiffée. Des appels à l'aide ont été lancés pour que notre pays accroisse le niveau du lac Majeur en vidant des lacs de barrage, afin d'augmenter le débit du Tessin vers l'Italie et de sauver ainsi ses récoltes. Or, en Suisse, d'autres voix se sont élevées dans les milieux scientifiques et politiques pour rappeler que les lacs de retenue tessinois se trouvaient, eux aussi, à un niveau historiquement bas. On s'est en outre inquiété des conséquences pour la production d'électricité en hiver.

Suite en page 6 >>>



« Un véritable esprit communautaire européen est nécessaire »

Verra-t-on des conflits liés à l'eau émerger entre la Suisse et les pays situés en aval? Kaspar Schuler, directeur général de la CIPRA, répond à nos questions. Propos recueillis par Esther Banz

moneta: Les gouvernements des pays alpins ont conscience du potentiel de conflit des futures pénuries d'eau, comme l'atteste la Déclaration de la Conférence sur l'eau de la Convention alpine de 2020. Que s'est-il passé depuis lors?

Kaspar Schuler Trop peu de choses à notre connaissance. Dans leur déclaration commune, les huit pays alpins et l'UE se sont engagés à coopérer équitablement, démocratiquement et conformément à l'État de droit, en intégrant la société civile. Nous devons désormais aller plus loin, au-delà des forums existants.

Qui et que faut-il impliquer?

La coopération transfrontalière doit inclure tout ce qui concerne la gestion de l'eau dans les bassins versants des Alpes, sans omettre le sujet controversé du transfert vers l'hiver d'une partie croissante des eaux estivales. Cela profite avant tout à la Suisse et à l'Autriche, car en hiver, elles augmentent leur production d'électricité et de neige artificielle ainsi que leurs propres réserves grâce à leurs barrages, au détriment des autres pays.

Il reste beaucoup d'eau. Ne suffit-elle pas pour répondre à tous les besoins?

En tant que pays alpin, la Suisse ne dispose pas seulement de l'eau de ses glaciers. Les précipitations y sont également plus importantes grâce aux montagnes. En aval, pendant les étés secs, l'eau manque déjà pour la consommation, l'agriculture et la reconstitution des nappes phréatiques. Cela ne va pas s'arranger. Les responsables politiques sont donc tenus d'agir avec prévoyance.

Mais comment, exactement?

La question sera de savoir quelle quantité d'eau la Suisse pourra conserver, en particulier pour son secteur énergétique, si l'approvisionnement devient moins fiable. Il faut alors améliorer la coopération volontaire, en encourageant les dialogues et forums transfrontaliers sur les cours d'eau. Le projet d'extension des centrales hydroélectriques en Suisse et en Autriche préoccupe tout particulièrement la CIPRA. Une intervention aussi profonde d'un point de vue écologique va à l'encontre de l'impératif actuel, qui consiste à gérer l'eau au-delà des frontières.

Pensez-vous que des guerres de l'eau pourraient éclater un jour en Europe?

Pas des guerres militaires, mais nous devons nous préparer à de nouveaux conflits géographiquement bien plus vastes, vu les pénuries d'eau dramatiques qui s'annoncent. On peut distinguer les pays « en amont », comme la Suisse et l'Autriche, et ceux « en aval », parmi lesquels l'Allemagne, la France, l'Italie, la Belgique et les Pays-Bas. Les premiers influent sur la qualité de l'eau, mais aussi sur sa disponibilité. Voilà qui n'est pas anodin. Un véritable esprit communautaire européen est nécessaire. •

»» L'écologie avant tout

Kaspar Schuler, ancien directeur de Greenpeace Suisse, est aujourd'hui à la tête de la CIPRA. C'est à ce titre qu'il a animé la conférence de Schaan. Après l'été caniculaire de 2022, il lançait déjà cet avertissement: «Il y aura à l'avenir des conflits pour l'eau.» Une table ronde a été consacrée à ce sujet lors du forum. La représentante du parc naturel italien Lombardo della Valle del Ticino l'a confirmé: «2022 fut une année difficile, très sèche. De telles situations se produiront plus souvent à cause de la crise climatique. Nous devons nous y préparer ensemble et dans le respect mutuel. Des conflits surviendront si les intérêts individuels priment.» En outre, l'écologie doit avoir la priorité: «On doit commencer par elle, sinon tout cela n'aura aucun sens.» Des cours d'eau sinueux et vivants ainsi que des nappes phréatiques bien alimentées sont essentiels à la préservation des écosystèmes. Autrement, les bases de la vie feront défaut.

L'indispensable coopération internationale

On pourrait penser que des arrangements règlent la cohabitation depuis longtemps. La Confédération tient une liste des accords et commissions entre pays. Son volumineux rapport consacré aux effets des changements climatiques sur les eaux suisses mentionne, lui aussi, des instances de coopération. Pourtant, selon Kaspar Schuler, cela ne suffit plus: désormais, il faut intensifier au plus vite les échanges internationaux et la collaboration (voir entrevue page 5).

Lors de la Conférence alpine de 2020, les ministres de l'environnement des parties contractantes de la Convention alpine (Italie, Allemagne, France, Monaco, Autriche, Slovénie, Liechtenstein, Suisse et UE) ont adopté la «Déclaration sur l'eau». Simonetta Sommaruga représentait alors notre pays. Les pays alpins – Suisse comprise – reconnaissent par cette déclaration «que la région alpine est une zone de plus en plus sujette à la sécheresse», en raison des changements climatiques, et que des adaptations sont indispensables. Les signataires s'engagent à protéger les derniers cours d'eau intacts, à restaurer et revitaliser les eaux de surface, à limiter le recours à la petite hydroélectricité et à collecter davantage de données au moyen de réseaux de surveillance. Ils affirment clairement le besoin «de stratégies et de plans appropriés pour résoudre les conflits en matière d'utilisation de l'eau». Voilà une coopération transnationale intensive. Aussi passionnante qu'urgente, la tâche consiste à faire preuve de solidarité et de confiance, ainsi qu'à consentir des efforts au-delà des intérêts particuliers (économiques), des frontières et des institutions, en collaboration avec la population locale. L'Office fédéral de l'environnement, interrogé à ce sujet, répond que la Déclaration «a conforté la Suisse dans la poursuite de son engagement». Et de mentionner les échanges étroits avec la France et l'Italie ainsi que l'adhésion à des instances transfrontalières. •

Aussi passionnante qu'urgente, la tâche consiste à faire preuve de solidarité et de confiance, ainsi qu'à consentir des efforts au-delà des intérêts particuliers et des frontières.

La Convention alpine l'emporte sur le droit européen

La Suisse n'est pas la seule à mettre les bouchées doubles pour développer les énergies renouvelables. La transition énergétique devient une réalité. Cette évolution positive est attendue depuis longtemps, certes, mais selon la CIPRA, les lacunes seront comblées au détriment de l'écologie. L'organisation s'inquiète en particulier de l'extension de l'énergie hydraulique, qui accroît la pression sur des espaces naturels sensibles, essentiels à la survie d'espèces menacées. La CIPRA aimerait savoir clairement si l'UE avait le droit d'imposer la construction de nouvelles infrastructures énergétiques malgré la Convention alpine. Après deux ans de recherches juridiques, la Commission européenne a récemment conclu que la Convention alpine prime sur le droit dérivé de l'UE. On doit en respecter les dispositions même en cas d'application du droit d'urgence ou de transposition nationale des directives européennes. La victoire est importante pour la protection des espaces naturels sensibles dans les Alpes. Ce verdict renforce le poids politique de la Convention alpine. On ne peut plus ignorer les études d'impact sur l'environnement: il faut conformer les nouveaux projets de barrages et d'éoliennes à la Convention. En outre, la société civile doit avoir droit au chapitre. L'intérêt supérieur de la production d'énergie ne prime pas dans l'espace alpin. Cela ne s'applique toutefois pas dans la même mesure à la Suisse. Elle a, certes, signé et ratifié le protocole-cadre de la Convention alpine, mais pas les huit protocoles de mise en œuvre par thème. Si elle n'est pas obligée de les intégrer dans sa législation nationale, elle demeure néanmoins tenue de coopérer à l'échelle alpine et de respecter les accords en général. (eb)

Exclusivement
sur
moneta.ch

La Confédération lance une plateforme nationale sur la sécheresse

Par Stefan Boss

La Suisse dispose d'une plateforme sur la sécheresse depuis mai dernier. À quoi sert-elle? Qui souffre de la sécheresse dans notre pays? Et que montre la plateforme? Neuf questions et réponses sur le sens et l'objectif de ce système d'alerte précoce.



À lire sur:
moneta/secheresse



L'eau ne doit pas toujours être potable

On s'en sert pour se doucher, tirer la chasse, laver nos vêtements, arroser nos jardins, parcs et cultures. Or, une eau de moindre qualité conviendrait très bien à ces usages. Hong Kong et San Francisco montrent à quoi peuvent ressembler d'autres systèmes d'approvisionnement. Où en est la Suisse en matière d'utilisation d'«eau industrielle»? Texte: Roland Fischer

On entend parfois que l'eau du robinet serait «meilleure» que l'eau minérale en bouteille. Une certitude, à propos de l'eau du réseau, est qu'on ne se contente pas de la boire, mais que l'on s'en sert également pour vidanger les toilettes et éteindre les incendies. En englobant plus de 40 litres par personne et par jour, les WC sont le plus gros consommateur d'or bleu dans un ménage, suivis par l'hygiène corporelle et ses 36 litres. Tout est blanc ou noir avec l'eau : soit elle est propre et on peut la boire, soit elle est sale.

Mais ailleurs, la réalité peut différer. Hong Kong dispose depuis les années 1950 d'un système à double canalisation. Y circulent côte à côte de l'eau potable et de l'eau de mer, celle-ci étant utilisée dans les toilettes et pour combattre le feu. Aux États-Unis aussi, notamment en Californie, on trouve des réseaux de distribution d'eau non potable, appelés «purple pipes» (tuyaux violets) en raison de leur couleur caractéristique. Certains quartiers de San Francisco ont un réseau de distribution spécifique pour les eaux usées traitées, destinées aux parcs, au zoo et aux entreprises. Pourquoi n'existe-t-il rien de comparable en Suisse?

Techniquement faisable

L'Eawag (institut de recherche sur l'eau des EPF) a récemment publié un rapport sur la réutilisation des eaux en Suisse. Sa conclusion: tout cela est compliqué. Le traitement en lui-même ne pose pas de problème d'un point de vue technique. Les eaux usées peuvent resservir en tant qu'eaux industrielles, voire devenir potables moyennant un traitement plus poussé. Compte tenu des changements climatiques et des périodes de sécheresse prévisibles, l'équipe de spécialistes présente les eaux industrielles comme une partie de la solution. Utiliser de l'eau non potable dans la chasse d'eau permettrait d'économiser environ 30 pour cent du volume à usage domestique. Un chiffre qui passerait à 50 pour cent si l'on employait aussi de l'eau un peu mieux retraitée pour la lessive et à d'autres fins «non potables».

La grande question, outre les préférences individuelles en matière d'hygiène, est la suivante: comment amener l'eau industrielle là où l'on peut s'en servir, par exemple dans le réservoir des toilettes? Le traitement pourrait se faire dans les stations d'épuration et il faudrait de nouvelles conduites sous pression pour acheminer le liquide vers les ménages ou l'industrie. Hélas, la pose à grande échelle de nouvelles conduites dans le sol représente une tâche titanesque, difficile à financer. Le procédé dit «pipe-in-pipe», qui consiste à insérer les conduites de retour dans de gros tuyaux d'égout, serait envisageable, mais il nécessite également de fortes subventions. On utilise de l'eau potable pour éteindre les feux dans notre pays parce que les bouches d'incendie sont raccordées, pour des raisons pratiques, à l'omniprésente infrastructure d'eau potable.

Des obstacles réglementaires

Les auteur-e-s de l'étude ont constaté qu'il existe aussi des obstacles réglementaires liés à l'utilisation: en Suisse, l'irrigation avec des eaux usées qui ont subi un traitement spécifique est considérée comme une infiltration d'eaux polluées. Une pratique interdite sans autorisation spéciale, en vertu de l'ordonnance sur la protection des eaux. Cette situation actuelle tient un peu du paradoxe: quelle est en réalité la différence entre des eaux usées explicitement traitées, provenant d'une canalisation (violette ou non), et une rivière dans laquelle des stations d'épuration ont déversé de l'eau traitée? L'agriculture a le droit d'en prélever pour irriguer les champs.

La solution la plus simple serait la «variante de luxe». Avec un traitement permettant de rendre potables les eaux usées, les réseaux existants pourraient la redistribuer. De nombreux endroits (par exemple Los Angeles, Windhoek, Singapour) ont adopté cette forme de traitement fort coûteuse il y a des décennies, avec succès. Quant à savoir si la Suisse mettra davantage sur l'eau industrielle à l'avenir, la décision revient à la sphère politique. Le rapport précité constate en tout cas que l'UE a une petite longueur d'avance en la matière. •

Un réseau d'eau de 95 400 kilomètres

Le réseau d'eau potable suisse en quelques faits et chiffres

Compilation: Simon Rindlisbacher | Illustration: Claudine Etter

Quelque **60 milliards de mètres cubes d'eau** tombent chaque année sur la Suisse, sous forme de **neige ou de pluie**. Environ 40 pour cent des précipitations résultent de l'évaporation de l'Atlantique Nord, 25 pour cent de la Méditerranée, 20 pour cent de la surface terrestre d'Europe centrale et 15 pour cent de la mer du Nord et de la Baltique. On estime que 13,1 milliards de mètres cubes proviennent d'autres pays.

Aujourd'hui, 97 pour cent de la population helvétique est **raccordée** à l'une des **800 stations** d'épuration du pays, grâce à un réseau de canalisations de 130 000 kilomètres.

L'industrie et le commerce utilisent 30 pour cent de l'eau potable, l'agriculture un peu plus de 3 pour cent. Ces deux secteurs d'activité transforment eux-mêmes une grande partie de l'eau dont ils se servent.

Chaque année, 53 milliards de mètres cubes d'eau quittent la Suisse, dont 65 pour cent s'écoulent dans la mer du Nord, 32 pour cent dans la Méditerranée et 3 pour cent dans la mer Noire.

Les stations d'épuration traitent plus de **1,3 milliard de mètres cubes d'eaux usées** par an, ce qui correspond à peu près au volume du lac de Bienne.

Le pays consacre l'équivalent de **86 francs (soit 92 euros) par personne et par an aux infrastructures** d'eau potable et d'eaux usées. C'est à peu près autant que l'Allemagne ou la France. L'Italie et l'Espagne déboursent beaucoup moins, avec respectivement 38 et 22 euros.

Sur les **60 milliards** de mètres cubes de précipitations annuelles, à peu près un tiers **s'évapore** et retourne dans l'atmosphère. Les 40 milliards de mètres cubes restants alimentent les cours d'eau et nappes phréatiques.

On consomme plus de **2 milliards de mètres cubes d'eau** par an en Suisse. Le commerce et l'industrie en utilisent 60 pour cent, les ménages un peu plus de 20 pour cent et l'agriculture à peu près autant.

Les lacs, les glaciers, la couverture neigeuse et les nappes phréatiques retiennent plus de 360 milliards de mètres cubes d'eau. Ils constituent donc d'importants **réservoirs naturels** en Suisse. La plus grande part se trouve dans les nappes phréatiques, avec un peu plus de 40 pour cent.

Les ménages consomment environ la moitié des plus de 900 millions de mètres cubes d'eau potable fourni par les services d'approvisionnement, ce qui représente 142 litres par personne et par jour. Près d'un tiers passe dans la chasse d'eau, en Suisse. La plus petite part – à peine 4 pour cent – est destinée à l'alimentation et à la boisson. En moyenne, dans les ménages suisses, chaque personne dépense 30 centimes par jour pour l'eau potable au robinet.

Sur les 2 milliards de mètres cubes d'eau consommés annuellement, les 2400 réseaux d'approvisionnement que compte le pays fournissent **un peu moins de la moitié en tant qu'eau potable**. 80 pour cent de l'eau potable provient de nappes phréatiques : une moitié est pompée dans des cours d'eau souterrains et l'autre captée à la source. Les 20 pour cent restants sont extraits de lacs et passent par l'une des 30 stations de traitement.

L'eau potable est distribuée par un **réseau de canalisations** qui totalise plus de **95 400 kilomètres**. Une goutte met jusqu'à cinq jours pour parcourir la distance entre son captage et le robinet. Près de 12 pour cent du liquide se perdent en route.

Grâce aux dispositions sur **la protection des eaux**, leur **qualité est bonne** en Suisse. Un tiers de l'eau captée peut être injecté telle quelle dans le réseau d'approvisionnement. Le reste nécessite un traitement de potabilisation en une ou plusieurs étapes.

Sources:
PNR 61 Gestion durable de l'eau, chk.me/07zup32 > fr
Académie suisse des sciences naturelles, scnat.ch
SVGW – Association pour le gaz, l'eau et la chaleur, svgw.ch/fr
EurEau, eureau.org (en anglais)

Les stations d'épuration : un succès ?

La propreté des rivières et lacs suisses est réputée dans le monde entier. Il n'en a pourtant pas toujours été ainsi: jusqu'au 20^e siècle, les villes et les industries rejetaient leurs eaux usées dans la nature sans aucun traitement. Les stations d'épuration ne sont apparues qu'après l'adoption de la loi sur la protection des eaux, en 1955. Elles se trouvent aujourd'hui face à de nouveaux enjeux. Texte: Roland Fischer

Protection des eaux: voilà bien un terme à double sens. Parle-t-on de se protéger contre les eaux ou de les préserver, elles? L'histoire helvétique reflète bien cette dualité. Du 19^e au milieu du 20^e siècle, la protection concernait davantage les gens que les eaux. On consacrait alors beaucoup d'argent à aménager les torrents, à corriger les cours d'eau et à réguler les lacs. Peu importait l'état des eaux elles-mêmes, il fallait littéralement en absorber toujours plus. La croissance économique et démographique a amplifié le rejet de déchets, polluants chimiques industriels et eaux usées non traitées dans les rivières et les lacs. Le traitement s'est longtemps limité à leur évacuation méthodique au moyen de canalisations. «Loin des yeux, loin du cœur.» Ce procédé simpliste, vite devenu nauséabond, a débouché sur la première crise du réseau d'égouts: les plus riches ont emménagé dans des banlieues résidentielles, tandis que les classes populaires prenaient leur place dans les quartiers anciens. Méde-

cins, urbanistes et architectes ont rapidement réclamé une «réforme des cloaques». Voici ce que l'on peut lire dans une thèse de doctorat de l'EPFZ sur les «conditions d'évacuation des eaux usées à Zurich» rédigée en 1934: «L'industrialisation d'un pays va de pair avec l'accumulation d'une population considérable dans des villes et quartiers entiers. Il en résulte des problèmes pour l'approvisionnement en eau propre et l'évacuation des eaux usées vers des cours d'eau naturels (rivières, lacs et étangs), avec les conséquences que l'on connaît pour ces derniers.»

Les pêcheurs haussent le ton

Le secteur de la pêche a été le premier à se mobiliser contre ces conditions déplorables, avant que le grand public prenne vraiment conscience de l'ampleur du problème. Résultat: la première loi sur la pêche, adoptée en 1888, interdisait de jeter ou de laisser s'écouler dans les eaux poissonneuses des déchets d'usine ou autres substances. Cette interdiction visait à protéger les populations de poissons et d'écrevisses. Cette réglementation a été, pendant près de septante ans, la seule base légale contre la pollution des eaux. Sans efficacité notable, hélas. En 1933, les pêcheurs ont de nouveau donné de la voix, exigeant que la Confédération prenne des mesures contre la pollution croissante de l'eau et mette en place un centre de conseil pour le traitement des eaux usées. On a constaté que la prévention ne suffirait pas à résoudre le problème. Or, personne en Suisse ne disposait d'expertise en conception et construction de stations d'épuration, les installations pionnières se trouvant en Grande-Bretagne et en Allemagne. L'EPFZ a ainsi créé, en 1936, un institut de conseil pour le traitement des eaux usées et l'approvisionnement en eau potable: l'Eawag.

Villes-éponges: peut-on faire mieux?

Par Esther Banz

Les événements climatiques deviennent de plus en plus extrêmes. Ils menacent des villes et leur population. Les espaces urbains densément construits devront donc résister à la chaleur, à la sécheresse et aux fortes précipitations. Partout, on entend parler de villes-éponges, ce qui consiste à désimperméabiliser les sols et à utiliser un nouveau substrat pour les arbres. Mais cela suffira-t-il?



À lire sur:
moneta.ch/ville-éponge

Exclusivement
sur
moneta.ch

Conscience environnementale grandissante et règles plus strictes

En 1955, le Parlement a fini par adopter la première loi sur la protection des eaux, attribuant ainsi à la Confédération la compétence de les préserver de la pollution à l'échelle du pays. Peu de choses ont changé, au début: 14 pour cent seulement de la population suisse étaient raccordés au réseau d'eaux usées en 1963. Mousse malodoureuse dans les ruisseaux, poissons morts, rives parsemées de déchets étaient monnaie courante et la baignade fréquemment interdite pour raisons sanitaires. La protection n'a été efficace qu'après la première révision de la loi et de l'ordonnance en 1972, avec enfin la possibilité de subventionner la construction de stations d'épuration. Une mesure mise en œuvre à grande échelle: jusqu'en 1992, la Confédération, les cantons et les communes ont consacré quelque 35 milliards de francs à la protection des eaux. Alors qu'en 1964, on

ne comptait que 67 stations d'épuration en service dans le pays, elles étaient 901 en 1983. La part de la population raccordée est passée d'environ 30 pour cent en 1970 à 90 pour cent en 1990.

Comment expliquer ce changement de mentalité politique? Dès le début du 20^e siècle, le secteur de la pêche a bénéficié du soutien d'organisations vouées à la protection de la nature et du patrimoine. Un mouvement patriotique sensible à l'écologie est apparu, sous l'impulsion de la Société suisse pour la protection de l'environnement (aujourd'hui Pro Natura). La beauté du pays se reflète dans sa nature, que l'on devait donc préserver des impacts négatifs de la modernisation. Il a tout de même fallu attendre les mouvements écologistes des années 1970 pour voir s'opérer une véritable remise en question. Les instances politiques ont enfin consenti à prendre des mesures: après de longs débats, une «ordonnance sur le déversement des eaux usées» peu spectaculaire a vu le jour en 1976. Malgré le flou des premières bases juridiques fixant des objectifs de qualité pour les eaux de surface, l'ambition de la réglementation a attiré l'attention d'autres pays. Le texte a finalement été intégré dans l'ordonnance sur la protection des eaux en 1998.

Les micropolluants, nouvelle difficulté

Alors, tout est bien qui finit bien? On collecte aujourd'hui 97 pour cent des eaux usées dans le pays. L'infrastructure d'assainissement totalise environ 800 stations d'épuration et 130 000 kilomètres de canalisations. L'évacuation des eaux urbaines en Suisse dépend actuellement de cette infrastructure impressionnante d'une valeur approximative de 100 milliards de francs. Toutefois, cette infrastructure, construite pour l'essentiel dans les années 1960 et 1970, commence à vieillir et nécessite des investissements. Pas question non plus de se reposer sur ses lauriers en matière de protection des eaux, et cela pour d'autres raisons: les micropolluants font parler d'eux depuis quelques années. Des analyses fines ont permis de déterminer que même les stations d'épuration efficaces ne peuvent plus éli-

miner certaines pollutions microscopiques des eaux usées. Des substances qui agissent sur le système hormonal, des produits chimiques ménagers, des cosmétiques et des médicaments, ainsi que des substances issues de processus commerciaux et industriels polluent régulièrement les eaux via les égouts. On doit donc mettre l'infrastructure à niveau.

Urs Von Gunten, de l'Eawag, explique comment le défi a changé d'un point de vue politique: «Jadis, la pollution était visible à l'œil nu par tout un chacun.» Le lobby de la pêche est remonté au front contre la micropollution, mais il aura du mal à générer une pression politique similaire aux premiers mouvements. «Il est devenu difficile de montrer l'effet des mesures qui améliorent de façon significative l'état de l'environnement.» Étant donné le coût exorbitant de la mise à niveau de quelque 800 stations d'épuration, les pouvoirs publics ont décidé de viser dans un premier temps une réduction de moitié des résidus. Cela peut passer par la modernisation des sites les plus critiques, soit seulement 120 stations. Selon l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), la part devrait atteindre 70 pour cent en 2040. Un nouveau fonds dédié aux eaux usées, alimenté par les consommatrices et consommateurs d'eau, cofinancera à hauteur de 75 pour cent les coûts de construction des prochaines étapes vers l'élimination des micropolluants.

Or, d'autres défis nous attendent: les stations d'épuration sont très gourmandes en énergie. Elles représenteraient 3 pour cent de la consommation mondiale d'électricité, et cela déjà avec des technologies ordinaires. Il s'agirait également de mieux maîtriser les émissions de gaz à effet de serre, loin d'être négligeables, avec des chiffres assez proches: les stations d'épuration suisses émettraient 1 à 3 pour cent des émissions de gaz à effet de serre du pays. Toutefois, les calculs en sont encore à leurs balbutiements. Les idées ne manquent pas pour remettre les stations d'épuration sur la voie du succès. Le hic? Ça ne va évidemment pas être gratuit. •



L'eau, simple marchandise ou bien commun?

L'eau en tant que ressource: voilà un sujet qui fait peu de remous dans les luttes de pouvoir capitalistes actuelles. On aurait pourtant tort d'imaginer que les grandes vagues de privatisation néolibérales vont en s'apaisant.

Texte: Roland Fischer

Un gros dilemme existe en ce qui concerne l'eau et l'économie: faut-il facturer seulement l'utilisation des coûteuses infrastructures et laisser circuler gratuitement l'eau? Ou faire payer le liquide lui-même comme une marchandise? Si l'on faisait un micro-trottoir, personne ne saurait dire combien coûte réellement un litre (ou une longue douche). L'eau est si bon marché qu'on peut la qualifier de grand facteur d'égalisation, puisqu'il suffit d'ouvrir un robinet pour en disposer. Riches ou pauvres, nous utilisons toutes et tous la même eau pour tirer la chasse, nous brosser les dents et faire des glçons. Mais elle fait bien entendu l'objet d'une activité commerciale, ou elle en a en tout cas le potentiel.

Privatiser pour combler les déficits publics

Il en va de l'eau comme de tout autre ouvrage d'ingénierie à grande échelle: construire des infrastructures coûte cher. Qui peut se le permettre? Dans le contexte économique actuel, presque uniquement des acteurs privés, à en croire Andrea Muehlebach. Cette spécialiste en sciences culturelles et professeure à l'Université de Brême étudie depuis longtemps l'activisme contre la privatisation de l'eau. Elle a écrit un livre très intéressant à ce sujet¹. En fin de compte, la décision est politique: va-t-on investir les fonds publics nécessaires ou plutôt faire des économies? Le secteur privé ne se fait pas prier pour intervenir quand la main manque de fermeté. Il établit souvent les conditions des accords. À Berlin, par exemple, il a pu se remplir les poches des années durant. Des voix se sont élevées et les services des eaux sont revenus en main publique. Selon Mme Muehlebach, céder une infrastructure de valeur permet de «combler incroyablement vite des trous dans les budgets». Voilà pourquoi les politiques qui recherchent des



succès à court terme raffolent des privatisations. L'eau, longtemps considérée en tant que bien commun explicitement non commercialisable, semble connaître depuis peu son heure de gloire économique. La tendance à la «financiariser» s'est renforcée au tournant du millénaire. On trouve désormais des instruments financiers complexes conçus sur mesure pour ce domaine, comme des fonds de placement ou des produits structurés.

Peu d'investissements privés dans l'infrastructure

Voilà dix ans à peine, pourtant, l'ONU considérait encore l'eau comme un droit de la personne, rappelle Andrea Muehlebach. Le ton a toutefois changé lors de la dernière conférence de l'organisation consacrée à l'eau, en 2023: les actrices financières et acteurs financiers privé-e-s ont accouru, les partenariats public-privé ont fait partout la une. Au Brésil («un cas paradigmatique»), la privatisation progresse à un rythme qui surprend les militantes et militants du cru. On peut s'étonner que les «mauvaises décisions financières» n'obéissent pas à un schéma basique droite/gauche: bien que l'ultradroitier Bolsonaro ait cédé la présidence du Brésil au politicien de gauche Lula il y a deux ans, la privatisation se poursuit.

Le contre-activisme s'est développé en parallèle. Les mouvements en faveur de l'eau – opposés à la logique de l'endettement permanent chère au secteur financier – invoquent une dette «transcendante» que les êtres humains ont toujours contractée vis-à-vis du précieux liquide, donc envers la vie elle-même. Doit-on dès lors considérer l'approvisionnement en eau comme un service public? Ou s'agit-il d'un produit que l'on peut acheter et vendre au même titre que le café ou le mazout? Les deux options peuvent en principe s'avérer rentables, mais en réalité, en cas de privatisation, ce n'est possible qu'avec des pratiques déloyales. Le fait est que les entreprises privées n'ont jamais beaucoup investi dans les infrastructures. Le secteur public les a financées dans tous les pays d'Europe et d'Amérique du Nord. Même en France, où les entreprises privées d'approvisionnement en eau existent depuis des lustres, celles-ci se sont peu préoccupées de l'extension des réseaux, que les communes ont dû payer elles-mêmes. Cela n'empêche nullement les prix de grimper: au Royaume-Uni, l'or bleu a davantage augmenté que l'inflation au cours des dix-sept années qui ont suivi sa privatisation, alors que les coûts d'exploitation étaient restés les mêmes. De toute évidence, quelqu'un a voulu se remplir les poches.

Une pression populaire fructueuse

La tendance est plutôt au recul ces dernières années, notamment en France, berceau des principales multinationales de l'eau (comme Suez et Veolia). De nombreuses collectivités y ont repris le contrôle de services privatisés, souvent sous la pression populaire. L'approvisionnement est aux mains du secteur public dans plus de 90 pour cent des 400 plus grandes villes du monde. Cette proportion est encore plus élevée dans les petites localités et les zones rurales. Cela dit, dans certains pays européens, la plupart des services des eaux sont devenus privés: en Angleterre, en Espagne, en République

tchèque... et en France. Les Pays-Bas, en revanche, sont allés jusqu'à adopter en 2004 une loi interdisant à toute entité non publique d'exploiter des services dans le domaine de l'eau. L'Italie a rejeté en 2011 une loi visant à faciliter sa privatisation, là encore sous la pression d'activistes.

Les vagues secouent en particulier l'Angleterre, en ce moment: l'affaire Thames Water – sans doute l'archétype du ratage en matière de privatisation de l'eau – préoccupe à la fois l'opinion publique, le Parlement et la justice. L'entreprise chargée d'approvisionner Londres en eau depuis 1989 affronte des problèmes financiers depuis des années. Ceux-ci se sont récemment aggravés en raison des fortes amendes infligées par les pouvoirs publics, pour différentes atteintes à l'environnement. Thames Water serait bien en peine de faire autrement, vu le délabrement de son infrastructure. Un remboursement de la dette et une vente à vil prix à une holding hongkongaise sont en discussion. La responsable de campagne de l'ONG «River Action» considère cette crise comme une occasion «de changer de cap et de ne pas répéter les erreurs du passé en vendant Thames Water à des spéculateurs étrangers en quête d'une bonne affaire».

La crise climatique attise la spéculation

Les requins de la finance ont le chic pour flairer les bonnes affaires. Ainsi, dans une sorte de fièvre spéculative, des banques, caisses de pension, groupes d'investissement et fonds en actions rachètent des parts considérables de services publics de distribution d'eau, en particulier dans des pays émergents et en développement. La crise climatique joue en leur faveur, hélas, car les pénuries profitent aux marchés. La banque d'investissement Goldman Sachs prédit que l'eau sera bientôt un meilleur placement que le cuivre, les produits agricoles et les terres rares. La politique d'austérité rigoureuse imposée aux pays touchés par la crise facilite cette «ruée vers l'eau» mondiale. La Banque mondiale, le FMI et les multinationales œuvrent sans complexe en faveur de la privatisation dans les pays en développement, suivant en cela le «consensus de Washington» des années 1980 et 1990. Celui-ci recommandait explicitement aux pays émergents en crise d'adopter des mesures en vue de promouvoir le libre marché.

L'histoire ne cesse de se répéter, relève Andrea Muehlebach. On se fie malgré l'évidence aux mêmes promesses d'efficacité et de concurrence (chose encore plus absurde dans le cas de l'eau, dont l'approvisionnement est forcément monopolistique). «La politique évolue très vite, de nouvelles décideuses et de nouveaux décideurs se succèdent, rabâchant toujours les mêmes idées.» Il faut donc continuer à résister, encourage Mme Muehlebach. Et de conclure, optimiste: «Je pense que l'eau est l'un des sujets avec lesquels il est le plus facile de mobiliser politiquement.» •

1) *A Vital Frontier: Water Insurgencies in Europe*, Duke University Press, 2023, inédit en français

LES PAGES DE LA BAS

DE L'EAU, DU VENT ET DU SOLEIL POUR REMPLACER L'ATOME

Quarante ans après sa naissance, la coopérative ADEV détient 140 installations décentralisées qui fournissent de l'énergie hydraulique, éolienne, solaire ou thermique. Cela entre autres grâce à des crédits de la Banque Alternative Suisse (BAS). La petite hydroélectricité assure deux cinquièmes de sa production annuelle.

Texte: Pieter Poldervaart

Il y a cinquante ans, des activistes écologistes ont occupé le site de Kaiseraugst où l'on prévoyait de construire une centrale nucléaire. Les deux cantons de Bâle ont inscrit dans leur constitution, en 1978 et 1979, l'obligation de s'opposer à l'énergie nucléaire sur leur territoire ou à proximité. Trois douzaines de militantes et militants antinucléaires à la recherche d'alternatives ont fondé le 18 avril 1985 – soit dix ans après l'occupation de Kaiseraugst – la communauté de travail pour un approvisionnement énergétique alternatif et décentralisé (aujourd'hui ADEV Coopérative d'énergie), à Liestal. «L'activisme et l'idéalisme dominaient alors, mais l'électricité renouvelable en était à ses balbutiements. On la tournait souvent en ridicule», se souvient Thomas Tribelhorn, directeur d'ADEV. Tout a commencé avec une éolienne au centre écologique de Langenbruck. Elle fut la première turbine en Suisse à injecter du courant dans le réseau, ce que la compagnie d'électricité concernée avait auparavant déclaré comme techniquement impossible.

Les renouvelables sous un même toit

Aujourd'hui, ADEV est reconnue par les gestionnaires de réseau établis et les communes. Il aura fallu des années avant qu'elles et ils considèrent les jeunes rebelles de Liestal comme de véritables partenaires. Beaucoup de choses se faisaient assez spontanément au début, se souvient Eric Nussbaumer, ancien directeur. Il a écrit, dans la publication qui a célébré le 25^e anniversaire de la coopérative en 2010: «Quand j'ai pris mes fonctions en 1988, le modèle commercial n'était pas encore clairement défini et j'étais alors le seul employé.» En 1991, l'arrêté fédéral sur l'énergie a permis d'obtenir pour la première fois des subventions destinées au photovoltaïque. Eric Nussbaumer a saisi cette occasion pour ADEV. Outre les énergies du vent et du soleil, celle-ci s'est mise à exploiter la petite hydroélectricité et à créer des réseaux de chaleur. Les différentes technologies

ont été, depuis lors, réparties entre quatre sociétés anonymes indépendantes, toutes chapeautées par la coopérative d'énergie. Les petites centrales hydrauliques jouent un rôle de premier plan: en 2024, elles ont représenté 44 pour cent de la production, soit 17,4 millions de kilowattheures.

Thomas Tribelhorn, qui copréside également les Verts libéraux de Bâle-Campagne, sait que les pionnières et pionniers doivent payer le prix fort. Cet économiste d'entreprise, âgé de 55 ans, a construit en 2013 une maison à énergie positive et a installé à grands frais des batteries de stockage, que l'on peut acquérir aujourd'hui pour bien moins cher. «ADEV est l'endroit idéal où mettre en œuvre la transition énergétique, ma principale préoccupation politique», résume-t-il. Pour en revenir aux batteries de stockage, ADEV a reçu en 2019, avec la fondation Habitat, le prix «Watt d'Or» de l'Office fédéral de l'énergie pour le projet «Erlenmatt Ost» à Bâle. Ce dernier a permis de tester l'impact de deux voitures électriques équipées de batteries bidirectionnelles dans un immeuble. M. Tribelhorn s'attend à ce que le stockage de l'électricité prenne de plus en plus d'importance pour ADEV.

Engagement social, succès économique

ADEV finance ses projets en émettant des parts sociales et des actions, ainsi qu'en contractant des emprunts auprès de quelque 2300 particuliers et des banques, dont la BAS. Thomas Tribelhorn aime à le rappeler: «Nous partageons des valeurs importantes avec la BAS. ADEV ne vise pas non plus la maximisation des profits.» C'est d'ailleurs pour cette raison qu'elle a cofondé Social Entrepreneurship Suisse (SENS). La BAS propose en outre des conditions très attractives. ADEV est durable jusque dans sa prévoyance vieillesse: elle a été la première cliente à adhérer à la caisse de pension éthique Abendrot, fondée elle aussi il y a quarante ans.

Thomas Tribelhorn est suffisamment doué avec les chiffres pour veiller à l'équilibre des comptes. ADEV et ses cinq filiales sont toutes bénéficiaires depuis 2021. Parmi elles, Willy Gysin SA, une entreprise d'installation électrique de Liestal, a été rachetée alors qu'elle était en difficulté financière dans les années 2010. La coopérative a pu la réorienter vers le photovoltaïque.

Décentralisée et démocratique

La puissance photovoltaïque installée fin 2023 atteignait 13 mégawatts. Plusieurs nouvelles installations photovoltaïques ont vu le jour au cours des quinze derniers mois, augmentant la puissance de 50 pour cent. La croissance ne devrait pas continuer à un rythme si rapide, précise Thomas Tribelhorn. On peut envisager deux à trois mégawatts par an. La coopérative reçoit régulièrement des propositions pour reprendre ici ou là une petite centrale hydroélectrique. Elle s'efforce de rendre les centrales existantes praticables pour les poissons: la loi sur la protection des eaux stipule que les obstacles à la migration piscicole doivent disparaître dans toute la Suisse d'ici 2030, la Confédération assumant le financement. ADEV étudie aussi la réalisation de nouvelles petites centrales hydroélectriques, sur la Birse par exemple. «Autant avec Pro Natura – qui participe à ADEV par le biais d'un prêt direct – qu'avec le WWF, nous cherchons à discuter de chaque nouveau projet afin de nous mettre d'accord sur des mesures compensatoires ou d'autres compromis», souligne M. Tribelhorn. ADEV passe à l'offensive en matière d'énergie éolienne: elle vient de créer un poste à

plein temps pour soutenir professionnellement l'installation de turbines à vent. Et M. Tribelhorn s'attend à un véritable essor dans le domaine de l'éco-chaleur, car «de nombreuses communes visent le zéro net.» Au bois, ADEV préfère désormais la chaleur industrielle résiduelle, issue par exemple de stations d'épuration des eaux usées. Elle s'est lancée dans l'aventure, notamment avec un projet à Bâle-Ville. Enfin, la coopérative installe à grande échelle des sondes géothermiques. Elles utilisent l'électricité produite par des panneaux photovoltaïques placés sur le toit des bâtiments concernés.

Son portefeuille diversifié d'énergies renouvelables rend ADEV unique en Suisse, ainsi que son directeur aime à le rappeler. Rares sont les fournisseurs d'énergie de ce pays à être organisés aussi démocratiquement. Une part sociale de la coopérative vaut 500 francs, une action un peu moins. Mais de toute façon, la grande majorité de ses investisseuses ou investisseurs et de ses coopératrices ou coopérateurs ne se préoccupe guère des dividendes. Comme au moment de la création d'ADEV, elles et ils sont nombreuses et nombreux à y investir pour des raisons idéologiques.

Un projet du
secteur d'encou-
ragement BAS



ÉNERGIES
RENOUVELABLES



Photo: ADEV / Lukas Pitsch

D'ici 2030, les poissons devraient pouvoir franchir toutes les centrales hydroélectriques suisses. La centrale Juramill, à Laufon, a été rénovée à cette fin en 2023 et remise en service début 2024.

« NOUS AIDONS VOLONTIERS NOS CLIENTES ET CLIENTS À TRANSFÉRER LEUR 3^E PILIER À LA BAS »

Préparer votre retraite et alléger votre charge fiscale tout en soutenant des projets sociaux et écologiques dans l'économie réelle : voilà ce que propose le compte de prévoyance BAS 3. Judith Schär, coordinatrice Prévoyance et successions à la BAS, répond à quelques questions sur le troisième pilier et sur le compte de prévoyance BAS 3.

Texte: Larissa Jecker

Photo: fotofabrik.ch



Pourquoi les personnes qui travaillent devraient-elles ouvrir un compte «troisième pilier» à la BAS?

Judith Schär Le compte de prévoyance BAS 3 offre un triple avantage à nos clientes et clients. Premièrement, elles et ils réalisent des économies d'impôt en pouvant déduire leurs versements annuels du revenu imposable. Deuxièmement, ce compte permet de préparer sa retraite ou d'épargner en vue d'acquies un logement. Troisièmement, nos clientes et clients ont la certitude que leur argent financera, jusqu'à son retrait, des projets sélectionnés selon les critères écologiques et sociaux de la BAS. Les fonds de prévoyance servent, par exemple, à construire des logements d'utilité publique, à développer des énergies renouvelables ou à soutenir l'agriculture biologique.

Peut-on transférer des fonds de prévoyance d'une autre banque à la BAS?

Oui, à condition de respecter les délais de résiliation. Les comptes 3a peuvent changer de banque sans problème. Nous aidons volontiers nos clientes et clients à effectuer ce transfert. Il faut simplement savoir qu'un compte 3a ne peut être résilié ou transféré que dans son intégralité.

Combien peut-on verser chaque année sur un compte 3a et quel est le meilleur moment pour le faire?

Le montant maximal est fixé chaque année par le législateur. En 2025, les personnes salariées affiliées à une caisse de pension pourront verser 7258 francs au maximum sur leur compte 3a. Les personnes indépendantes non affiliées à une caisse de pension ont la possibilité de verser jusqu'à 20 pour cent de leur revenu annuel net, avec un plafond de 36 288 francs actuellement. Chaque cliente ou client peut choisir quand et comment effectuer ses versements, que ce soit par ordre permanent mensuel ou par un virement unique. En principe, plus on verse tôt dans l'année, plus on touche d'intérêts.

Qui peut ouvrir un compte de prévoyance 3a et à combien s'élèvent les frais?

Toute personne majeure qui réside en Suisse et y a son domicile fiscal peut ouvrir un tel compte. Elle doit recevoir un revenu soumis à l'AVS. Ce revenu peut provenir d'une activité indépendante ou salariée. La BAS ne prélève aucuns frais de gestion pour le compte de prévoyance 3a.

À quelles conditions peut-on clôturer un compte de prévoyance 3a?

On peut demander le versement de l'avoir dans les cas suivants: au moment de l'achat ou de la rénovation d'un logement à usage personnel; lors du lancement d'une activité indépendante; pour des versements à sa caisse de pension; si l'on perçoit une rente d'invalidité fédérale complète; quand on part s'établir définitivement à l'étranger.

Afin de bénéficier d'un maximum de flexibilité en cas de versements anticipés, nous conseillons d'ouvrir au fil des années plusieurs comptes 3a avec des avoirs différents, et ce peut être auprès de la même banque.

Pourquoi plusieurs comptes 3a?

Quand un versement échelonné est-il judicieux?

Les clientes et clients qui ont plusieurs comptes 3a disposent d'une plus grande flexibilité financière, en particulier à l'approche de l'âge de retraite légal. Cela permet aussi de briser la progressivité fiscale. On peut retirer les fonds du pilier 3a à partir de sa soixantième année. Il n'est dès lors plus possible d'effectuer un retrait partiel pour construire un logement. Si, par exemple, vous devez remplacer le chauffage de votre maison, vous pouvez clôturer un compte 3a afin de consacrer l'argent à la rénovation, tout en conservant vos autres comptes 3a.

Un versement échelonné peut avoir lieu dès cinq ans avant l'âge de la retraite. Cela est judicieux afin de répartir la charge fiscale sur plusieurs années. Le versement échelonné est également recommandé pour les couples mariés qui prennent leur retraite la même année. Avec un versement unique, l'avoir de prévoyance sera imposé proportionnellement au montant total.

Informations supplémentaires sur le troisième pilier et le compte de prévoyance BAS 3:
bas.ch/compte-de-prevoyance-bas-3

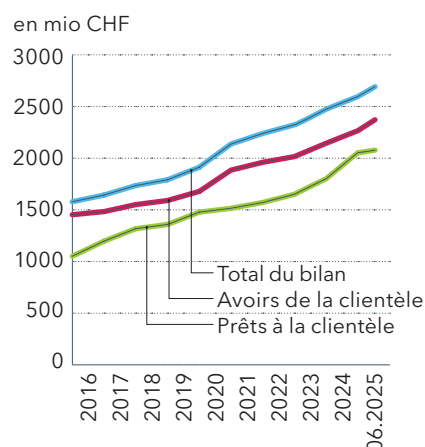
RÉSULTATS SEMESTRIEL: CONSOLIDATION ET INVESTISSEMENTS POUR LE FUTUR

La baisse des taux d'intérêt, le contexte d'un marché hautement concurrentiel et les objectifs de développement à moyen terme ont marqué les résultats semestriels de la BAS. Le produit brut des intérêts est conforme au budget, mais nettement inférieur au résultat exceptionnel de l'année précédente. En revanche, le résultat des opérations de commissions et des prestations de service dépasse celui de l'année précédente. Les investissements consentis pour le futur dans les compétences et les systèmes ont un impact sur les charges d'exploitation, donc sur le résultat.

Texte: Julia Barriga

Au premier semestre 2025, la Banque Alternative Suisse a enregistré un résultat opérationnel de 718 410 francs. L'évolution des taux d'intérêt et la réduction progressive de la rémunération des avoirs par la BNS ont un impact négatif sur le résultat brut des opérations d'intérêts. Celui-ci s'est élevé à environ 14 millions de francs (contre 15,5 millions de francs au 30 juin 2024) et il est donc conforme au budget. Le produit des intérêts et dividendes des placements financiers a fortement pâti de l'évolution des taux (0,6 million de francs contre 1,6 million de francs en juin 2024). En raison des fluctuations de change, le résultat des opérations de négoce et de l'option Fair Value a aussi été nettement inférieur à celui de la même période de l'année précédente (1,38 million de francs), s'établissant à 567 281 francs. Comme prévu dans le plan à moyen terme, les charges d'exploitation ont augmenté pour atteindre 18,22 millions de francs au premier semestre 2025, soit une hausse de 17 pour cent par rapport à la même période de l'exercice précédent. «Afin de toucher encore plus de personnes avec notre activité bancaire basée sur des valeurs, nous renforçons actuellement les compétences de notre personnel et investissons dans des systèmes numériques», commente Nicole Bardet, membre de la direction générale, à propos de cette évolution.

Total du bilan : + 3,5 %



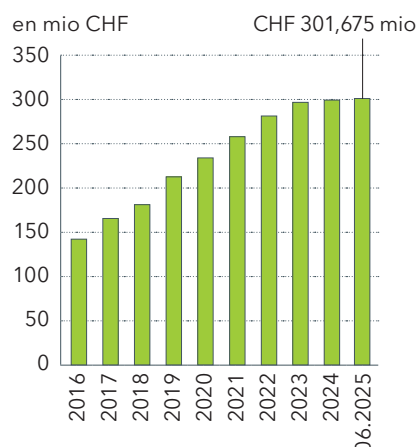
Baisse des charges d'intérêts et stabilité des opérations de commissions et de prestations de service

Les charges d'intérêts ont diminué de 15 pour cent par rapport à la même période de l'exercice précédent, pour s'établir à 3 millions de francs. La BAS a délibérément renoncé à réaliser des recettes supplémentaires en réduisant plus rapidement et plus fortement les taux d'intérêt créditeurs. Les revenus des opérations de commissions et des prestations de service ont augmenté de 331 002 francs, soit 6 pour cent, par rapport à la même période de l'exercice précédent. Les avoirs de la clientèle, y compris les obligations de caisse, ont augmenté de 4 pour cent par rapport au 31 décembre 2024, pour atteindre 2,376 milliards de francs. Les actifs sous gestion pour la clientèle (Assets under Management) ont atteint 3,185 milliards de francs, soit une hausse de 2,6 pour cent.

Liquidité et fonds propres: les exigences sont largement satisfaites

Au premier semestre 2025, la liquidité, composée des liquidités au comptant, des créances sur les banques et des placements financiers, a augmenté de 12,8 pour cent pour atteindre 568,5 millions de francs, tout comme les fonds propres, en hausse de 0,6 pour cent à 301,7 millions de francs. Le ratio de levier et le ratio de liquidités à court terme (LCR) restent néanmoins supérieurs aux exigences du régime applicable aux petites banques auquel la BAS est soumise. «Afin d'atteindre nos objectifs de croissance à moyen terme et de financer autant de projets que possible dans nos secteurs d'encouragement socio-écologiques, nous accueillons chaleureusement toutes les personnes qui souhaitent devenir actionnaires ou clientes de la BAS», déclare Nicole Bardet.

Fonds propres: + 0,6 %



Perspectives pour le second semestre

Nous partons du principe que l'évolution des taux d'intérêt continuera d'influencer le résultat au second semestre, ne serait-ce que parce que la BNS a réduit le taux d'intérêt sur ses avoirs de 0,25 pour cent à 0 pour cent le 19 juin 2025. La consolidation de la croissance enregistrée ces dernières années et les investissements consentis pour l'avenir se poursuivront activement, ce qui aura une incidence correspondante sur les charges d'exploitation. La BAS souhaite élargir sa communauté. Elle ambitionne d'attirer une clientèle nouvelle et d'augmenter son capital grâce à ses actionnaires actuels et à de nouvelles ou nouveaux actionnaires. En outre, elle prévoit de mettre en place un nouveau service de banque numérique en 2026.

Vous trouverez les chiffres semestriels 2025 détaillés sur:
bas.ch/semestre2025

NOUVEAU DUO À LA TÊTE DE LA BAS ET CHANGEMENTS AU SEIN DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

À l'issue de l'assemblée générale du 23 mai 2025, le conseil d'administration s'est reconstitué et a élu Valérie Anouk Clapasson à la présidence et Christoph Birkholz à la vice-présidence. La BAS a pu recruter trois cadres confirmés animés par des valeurs fortes pour élargir sa direction générale et remplacer deux personnes responsables sortantes. Texte: Julia Barriga

Photo: Anni & Julian, anni-julian.ch



La présidence du conseil d'administration BAS:
Christoph Birkholz et Valérie Anouk Clapasson

Valérie Anouk Clapasson, nouvelle présidente du conseil d'administration de la BAS, et Christoph Birkholz, vice-président, sont membres du conseil d'administration de la BAS depuis 2020 et s'étaient préparé-e depuis longtemps à leurs nouvelles fonctions. Le précédent numéro de moneta annonçait déjà ce changement à la présidence (voir l'entrevue d'Anita Wymann et de Valérie Anouk Clapasson dans moneta 2-25).

Vous trouverez les portraits des nouveaux membres des organes dirigeants sur: bas.ch/portraits-ca

De nouveaux visages à la direction générale

Des changements ont aussi eu lieu à la direction générale de la BAS. Deux de ses membres, Etienne Bonvin et Rico Travella, ont quitté la Banque. Pour les remplacer, elle a pu recruter deux cadres confirmées, animées par des valeurs fortes. En outre, la direction générale s'est élargie de quatre à cinq membres et s'est diversifiée sur le plan des compétences. Julia Trzicky a succédé à Etienne Bonvin et occupe le poste de responsable du secteur Juridique, risques et finances. L'avocate a rejoint la BAS en mars 2025 avec un mandat intérimaire de membre de la direction générale, avant d'y être nommée par le conseil d'administration en août 2025.

L'économiste et experte en placements Michaela Suter intégrera la BAS le 1^{er} novembre 2025. Elle codirigera, avec Tanja Reuter (membre de la direction générale depuis 2019 et responsable du secteur Finance-ment) le secteur Clientèle, en mettant l'accent sur les activités de placement et de retail, ainsi que sur l'Asset management. L'important secteur Placement sera donc de nouveau représenté au sein de la direction générale, ce qui n'était plus le cas depuis mars 2022.

Le successeur de Rico Travella au poste de responsable du secteur Services a été recruté avec succès. Le nom de la personne n'a pas pu être divulgué à la date de clôture de la rédaction de ce numéro de moneta (1.9.2025). La BAS présentera le nouveau membre de la direction générale sur son site web.

Ainsi, au 1^{er} novembre 2025, la direction générale de la BAS se composera de cinq personnes: Tanja Reuter et Michaela Suter (codirection Clientèle), Nicole Bardet (BAS 3.0/BAS+ ad intérim), Julia Trzicky (Juridique, risques et finances) et une nouvelle personne pour le secteur Services.

Le conseil d'administration remercie chaleureusement Etienne Bonvin et Rico Travella pour le travail accompli et leur formidable engagement. Il leur adresse ses meilleurs vœux pour l'avenir.

À propos de ces changements, Valérie Anouk Clapasson, présidente du conseil d'administration, déclare: «Notre banque a connu une forte croissance ces dernières années et les exigences réglementaires se sont accrues. Grâce à l'élargissement et au renforcement de la direction générale, la banque est bien positionnée pour l'avenir. Les nouveaux membres de la direction générale sont toutes et tous des cadres avec beaucoup d'expérience et de compétences, qui partagent la mission de la banque et qui contribueront à sa progression. Je me réjouis de travailler avec elles et eux.»

BIENVENUE À JULIA TRZICKY ET MICHAELA SUTER

JULIA TRZICKY

Photo: fotifabrik.ch



«La BAS réunit deux mondes que j'ai en moi», explique Julia Trzicky. Juriste et experte financière, elle est membre de la direction générale de la BAS depuis mars 2025 et responsable du secteur Juridique, risques et finances (d'abord dans le cadre d'un mandat intérimaire, puis définitivement). Deux mondes: il y a d'une part les activités bancaires et d'autre part le travail basé sur les valeurs, où l'être humain et la durabilité sont au premier plan. «Ce mélange m'a convaincue», explique Julia Trzicky pour décrire sa motivation à postuler à la BAS. Avocate de formation, elle est titulaire d'un Executive MBA et apporte un grand savoir-faire issu du secteur financier. Elle a occupé pendant plus de 15 ans différents postes spécialisés et de direction dans des grandes banques et possède une expérience dans les domaines de la gestion de fortune, du juridique et de la conformité, de la gestion des risques ainsi que dans la mise en place de nouvelles équipes et structures. Elle occupait dernièrement un poste dirigeant exigeant chez UBS. Cette expérience l'a marquée, car: «C'est à ce moment-là que j'ai réalisé que je voulais vraiment assumer des responsabilités de direction à un niveau supérieur, mais dans le bon environnement.» Comme cela ne lui convenait plus, elle a quitté le secteur financier il y a trois ans pour travailler à la direction d'une fondation d'utilité publique. Julia Trzicky vit depuis quelques années avec son mari dans le canton de Neuchâtel.

MICHAELA SUTER

Photo: mäd



L'économiste et banquière expérimentée Michaela Suter entrera en fonction en novembre 2025 en tant que nouveau membre de la direction générale et co-responsable du secteur Clientèle avec focalisation sur les placements. Michaela Suter a étudié l'économie et la finance à l'Université de Saint-Gall et obtenu un Master of Advanced Studies in Secondary and Higher Education de l'Université de Zurich. Elle dispose en outre de la qualification internationalement reconnue de Chartered Financial Analyst dans le domaine de l'analyse financière. À 48 ans, cette mère de deux filles apporte plus de 20 ans d'expérience dans le secteur bancaire. Elle a travaillé entre autres chez LGT Capital Management, Credit Suisse Funds SA et Zurich Compagnie d'Assurances SA, où elle s'occupait en particulier des secteurs asset management, product management et services clientèle. Dernièrement, Michaela Suter a passé neuf ans chez Vontobel Asset Management SA, en tant que responsable de la mise en place et de l'accompagnement de solutions de placements pour la clientèle institutionnelle. En tant que membre de la direction générale, elle représentait dès 2022 le secteur Global Products and Services. À propos de l'offre d'emploi de la BAS, voici son commentaire: «L'organisation sociocratique de la BAS m'a d'emblée frappée et a suscité mon intérêt.» Michaela Suter avait déjà restructuré une équipe selon les principes de la sociocratie chez un précédent employeur et en avait tiré une expérience positive. Par ailleurs, la durabilité de la BAS a renforcé son désir de la rejoindre.

MERCI ET AU REVOIR, RICO TRAVELLA

Rico Travella, qui était membre de la direction générale de la BAS depuis le 1^{er} juillet 2022, a pris ses nouvelles fonctions de directeur de la Haute école d'économie de la Haute école spécialisée du nord-ouest de la Suisse (FHNW) le 1^{er} septembre 2025. Rico Travella a rejoint la BAS en juin 2020 en tant que responsable marketing et communication et est devenu membre de la direction générale deux ans plus tard. Il a été responsable du secteur Services, qui comprenait entre autres les cercles Durabilité, Marketing et Communication, Ressources humaines et Informatique. À l'occasion de son passage de la BAS à la FHNW, nous avons réalisé une entrevue avec Rico Travella. En voici un extrait.



Photo: Anni & Julian, anni-julian.ch

Que retires-tu de ton passage à la BAS ?

Rico Travella J'en retire beaucoup de gratitude: je suis reconnaissant d'avoir pu travailler avec tant de personnes fascinantes et enthousiastes au cours des dernières années; d'avoir pu contribuer à façonner la manière dont la BAS est perçue et organisée et dont elle agit; d'avoir pu œuvrer chaque jour pour une raison d'être que je peux pleinement soutenir.

Quels ont été tes moments forts personnels au cours de ces cinq années passées à la BAS ?

RT Dans l'ensemble, je garde un très bon souvenir de mon passage à la BAS. Le plus beau moment a été d'œuvrer quotidiennement pour un objectif auquel je peux adhérer pleinement, et ce, avec des personnes qui partagent la même motivation pour un but commun. On a besoin de services bancaires qui s'orientent vers le bien commun et qui placent le développement socio-écologique au centre. Le point fort de mes deux premières années à la BAS a été pour moi la compréhension et le soutien de nos parties prenantes lorsque nous avons dû introduire des taux d'intérêt négatifs sur tous les comptes afin de renforcer notre modèle commercial. Heureusement, cela n'a été nécessaire que pendant une période limitée. Je suis très reconnaissant qu'un très grand nombre de clients et clientes et d'actionnaires nous soient restés fidèles et aient soutenu notre modèle commercial. La confiance que le conseil d'administration et mes collègues m'ont accordée a été un moment fort sur le plan personnel. Même en tant que «nouveau» banquier, j'ai pu faire partie de la direction générale à un moment où beaucoup de choses étaient en train de changer. J'ai pu assumer la coresponsabilité d'un modèle d'organisation et de gestion qui place l'être humain au centre.

Que souhaites-tu transmettre en guise d'adieu à tes collègues et à toutes les personnes qui sont liées à la BAS ?

RT Restez fidèle à l'esprit de la BAS. Vous avez déjà prouvé que son modèle commercial fonctionne. Poursuivez le chemin que vous avez choisi, même si parfois la pente est un peu raide, que des virages imprévus s'imposent et que cela demande beaucoup d'énergie. La BAS a encore beaucoup de potentiel. L'activité bancaire socio-écologique peut toucher beaucoup plus de personnes, le modèle BAS est reproductible (y compris sur le plan économique) et va dans le sens d'une société et d'une économie durables. Le développement continu des compétences, l'ajout ciblé de membres du personnel supplémentaires ainsi que la professionnalisation des systèmes et des processus permettront d'exploiter ce potentiel. Je vous souhaite beaucoup de succès et de plaisir. Je reste lié à la BAS, et pas seulement en tant qu'actionnaire et client.

Vous pouvez lire l'entrevue complète avec Rico Travella sur: bas.ch/rico-travella.

Nous publierons ultérieurement une rétrospective sur les nombreuses années d'activité d'Etienne Bonvin à la BAS.

RAPPORT DE DURABILITÉ 2024



Le rapport de durabilité de la BAS documente nos progrès en 2024, notamment dans la consolidation de l'approche méthodologique choisie pour mesurer l'impact climatique. Il contient pour la première fois une comparaison pluriannuelle fiable, ce qui n'avait pas été possible dans le rapport de l'année précédente en raison d'importantes adaptations méthodologiques. En outre, le rapport donne un aperçu des premiers éléments d'un plan de transition avec lequel la BAS aimerait s'engager sur la voie d'objectifs climatiques basés

sur la science. Nous y présentons également une rétrospective de l'évolution de nos objectifs climatiques au cours des quatre dernières années et expliquons les raisons des changements en la matière.

Le rapport est établi, pour la deuxième fois, selon la norme internationale de la Global Reporting Initiative (GRI). Sur cette base, la BAS rend systématiquement compte des onze thèmes de durabilité

pertinents pour elle. Si vous souhaitez savoir de manière ciblée ce que la BAS accomplit, par exemple en matière de justice sociale, de protection du climat et de la biodiversité ou d'amélioration des conditions de travail, le rapport GRI vous aidera à trouver exactement les informations qui vous intéressent. La structure claire rend le rapport transparent, mais elle en fait aussi un ouvrage de référence fondé pour les clients et clientes, les actionnaires et le public spécialisé intéressé.

Le rapport de durabilité 2024 paraîtra en octobre 2025 sur : bas.ch/durabilite24

INFO IMPORTANTE SUR LES ENCARTS

Les offres de souscription pour des participations ou des obligations, insérées dans ce journal, n'ont pas été validées par la BAS. Il ne s'agit donc pas d'une recommandation d'achat de la Banque.

35 ANS DE LA BAS: UNE AG RICHE EN RENCONTRES ET EN PERSPECTIVES

La Banque Alternative Suisse a fêté ses 35 ans d'existence le 23 mai 2025, lors d'une assemblée générale d'un genre particulier. Près de 600 personnes se sont réunies au Volkshaus de Zurich, aussi bien des actionnaires que des partenaires et compagnons de route de longue date. La partie statutaire de l'AG s'est déroulée le matin. Elle s'est achevée par un «procès-verbal instantané» de l'artiste satirique Patti Basler et du musicien Philippe Kuhn, plein d'humour et de pertinence. L'après-midi a été riche en événements: une table ronde a fait le lien entre les années de fondation et l'avenir, avec des membres actuel-le-s et ancien-ne-s du conseil d'administration. Trois clientes commerciales ont également discuté avec l'animateur – Johan Rochel, d'Ethix – de leurs projets et du rôle de la BAS. Parallèlement au programme sur scène, la Volkshaus s'est ouverte aux échanges et à la mise en réseau: des stands de marché de la clientèle de crédit, des World Cafés interactifs et un atelier du futur de l'Ökozentrum ont offert un espace pour les idées, les questions et les discussions. Suffisance, culture du travail ou encore durabilité au quotidien: l'intérêt a été grand et l'ambiance animée. Sans oublier

une exposition sur les 35 ans de la BAS avec des aperçus de son histoire et des vœux de succès pour l'avenir de la part de la communauté. La journée s'est terminée en fête avec une chanson interprétée par Larissa Bretscher, un «joyeux anniversaire» chanté dans les trois langues nationales et un immense gâteau.



Souvenirs de l'AG anniversaire sur : bas.ch/35ans

Photo: Anni & Julian, anni-julian.ch

ENSEMBLE, INVITONS LA NATURE DANS NOS ESPACES DE VIE

La BAS rejoint une nouvelle initiative nationale visant à promouvoir la biodiversité dans les zones urbaines. Le projet «Redonner vie» encourage les participations concrètes et locales de personnes, d'organisations et d'entreprises.

Plus de 70 organisations, dont la BAS, ont lancé fin juin 2025 le projet «Redonner vie». L'objectif consiste à enrayer la perte de biodiversité par de nombreuses petites contributions efficaces au quotidien: plantes indigènes sur les balcons, surfaces désimperméabilisées, sites de nidification ou encore jardins et terrains industriels aménagés de manière naturelle.

Le projet est soutenu par l'association «Biodiversité. Maintenant!», créée par BirdLife Suisse et la Fondation Pusch – L'environnement en pratique. La plateforme redonner-vie.ch propose des exemples inspirants, des conseils de mise en œuvre et un outil numérique. Ce dernier montre comment favoriser la nature, même sur de petites surfaces.

La BAS s'est associée à ce projet qui encourage à adopter une attitude responsable vis-à-vis de la nature et de l'espace environnant, transmet rètement.

Pour obtenir davantage d'informations et pour participer: redonner-vie.ch



INFORMATION PRÉALABLE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA BAS

**Samedi 30 mai 2026 à la
Halle Aeschbach (AHA), à Aarau**

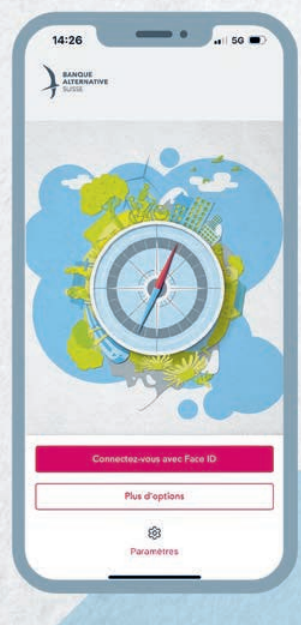
La 35^e assemblée générale ordinaire (AG) de la Banque Alternative Suisse SA aura lieu samedi 30 mai 2026.

Les actionnaires recevront une invitation personnelle avec ordre du jour au plus tard trois semaines avant l'AG.

Elles et ils pourront adresser leurs demandes par écrit au conseil d'administration jusqu'au 26 mars 2026 (date du cachet postal). Conformément à l'article 7 des statuts de la BAS, seuls des objets relevant de la compétence de l'AG peuvent être portés à l'ordre du jour.

N'hésitez pas à envoyer vos questions au sujet de l'AG par courriel à gv-ag@abs.ch ou par courrier postal à Banque Alternative Suisse SA, case postale, 4601 Olten.

L'application bancaire
de la BAS.



NOUVEL E-BANKING EN 2026

Le système d'e-banking de la Banque Alternative Suisse (BAS) fera peau neuve début 2026. Doté d'une nouvelle présentation, il permettra aussi d'acquérir davantage de produits et d'offres de la BAS par voie numérique.

Les clientes et clients de la Banque qui disposent déjà d'un contrat d'e-banking recevront des précisions.

مندوب الليل
MANDOOB
Night Courier
ALI KALTHAMI • ARABIE SAUDITE

«Le thriller caustique qui dévoile
la vie cachée de Riyad.»
COURRIER INTERNATIONAL

Première
en streaming
sur **filmingo**

filmingo.ch

Les bons films, c'est aussi en DVD sur www.trigon-film.org

J'assume mes
responsabilités.

Veronika Walliser
propriétaire

Pour l'environnement.
Pour la société.
Pour moi.

Le 28 septembre 2025

NON à la suppression
de la valeur locative.

habitatdurable
propriétaires responsables

Si les aiguilles te permettent
de te détendre.

La médecine complémentaire fait partie de notre ADN.

Demander
un conseil

EGK
Sainement assuré



**BANQUE
ALTERNATIVE
SUISSE**

artischock.net



Les actions BAS redonnent du sens

En plaçant votre argent dans des actions BAS, vous renforcez l'assise de la banque. Vous lui permettez ainsi de continuer à financer des projets sociaux et écologiques.
bas.ch/actions

Cette annonce est une publicité; elle ne constitue pas une offre d'achat et a pour seul but d'informer.

0

pour cent
dans le charbon
pour cent
dans l'armement

Une retraite basée sur
des investissements durables,
en toute sérénité.

Demandez-nous une offre: T 022 345 07 77



Plus d'informations
www.nest-info.ch/fr

nest
Caisse de pensions
écologique et éthique

**L'INFORMATION
N'A JAMAIS
EU AUTANT DE
VALEUR.**

Investissez dans son indépendance!

Abonnez-vous dès 17.-/mois



LE COURRIER

«J'ai compris que certaines choses ne correspondaient plus à la réalité»

Agriculteur et ancien politicien UDC, Konrad Langhart est passé de méthodes de culture conventionnelles au bio et au label Demeter. Une longue période de sécheresse ainsi que des précipitations extrêmes l'ont amené à revoir sa façon de penser et à changer de parti. Propos recueillis par Esther Banz

moneta: Les changements climatiques perturbent les précipitations et les rendent imprévisibles. Comment vivez-vous cela en tant qu'agriculteur?

Konrad Langhart Quand j'ai repris l'exploitation de mes parents, il y a plusieurs dizaines d'années, nous n'avions aucun équipement pour l'irrigation. Elle n'était pas nécessaire. Elle est aujourd'hui devenue indispensable pour certaines cultures.

Quelles plantes souffrent le plus de la sécheresse?

Les pommes de terre, entre autres. Notre exploitation se trouve dans la région viticole zurichoise, plutôt sèche. Bien que la moyenne annuelle des précipitations n'ait pas diminué, elles se répartissent de manière très défavorable. Voilà l'un des grands changements que nous devons affronter.

Comment s'est passée cette année?

Le temps est resté bon un long moment, puis la première période de chaleur et de sécheresse est arrivée. Les pommes de terre auraient rapidement dépéri sans arrosage. Nous pouvons heureusement prélever de l'eau dans la nappe phréatique.

Ces prélèvements sont-ils réglementés?

Oui, et très strictement, même. Nous nous organisons en association d'irrigation, avec l'agrément du canton. La quantité et le moment des prélèvements sont définis. De plus en plus d'exploitations doivent désormais se répartir l'eau qu'il est permis de pomper. Quand celle-ci devient rare, comme cela s'est déjà produit, les discussions s'enveniment. La répartition a failli tourner à la bagarre. Les choses se sont bien passées, ces dernières années, mais il va falloir prendre d'autres mesures pour surmonter les sécheresses à venir.

Comment votre exploitation s'y prépare-t-elle?

Nous améliorons par exemple la capacité de stockage de l'eau de nos sols et y cultivons des variétés moins gourmandes en eau. Nous essayons de jouer sur tous les plans, mais il y a évidemment des limites. Les variétés résistantes à la sécheresse ne poussent pas du jour au lendemain.

Vous êtes passé de l'agriculture conventionnelle au bio, puis à Demeter.

Oui. En 2017, nous avons subi une tempête de grêle violente, une «supercellule» qui a tout détruit, y compris les vignes. Je me suis dit: «Ce n'est plus normal.»

Cette destruction a donc marqué un tournant pour vous?

Nous avons déjà entamé la transition vers le bio, mais 2017 m'a conforté dans cette décision. Pas «seulement» à cause de l'eau, mais surtout en raison des changements climatiques. Toute la notion de cycle m'a convaincu, de même que l'agriculture régénératrice, qui améliore la capacité de rétention d'eau des sols. Avec le temps, j'ai compris que certaines choses apprises à l'école d'agriculture ne correspondaient peut-être plus à la réalité.

Avez-vous constaté des changements dans vos sols et vos cultures, depuis la conversion?

En ce qui concerne l'eau, je pense que nos cultures résistent mieux, probablement parce que les sols sont devenus plus résilients. Il reste des progrès à faire, bien sûr. La régénération prend du temps. Sans doute préparons-nous le terrain pour la prochaine génération.

Celle-ci devra s'adapter à encore plus d'imprévisibilité.

C'est vrai. Dans l'agriculture, on sait que chaque année est différente, mais si les conditions empirent, nous atteindrons nos limites. Certaines régions de France, d'Italie et d'Espagne manquent parfois d'eau pour faire pousser les cultures.

Vous avez été membre de l'UDC pendant de nombreuses années et avez même présidé brièvement la section du canton de Zurich, avant de rejoindre le parti du Centre. Votre réorientation agricole est-elle allée de pair avec votre mue politique?

(Il rit.) Personne n'ignore que j'étais plutôt conservateur, jadis. J'ai évolué, si l'on peut dire. J'ai réalisé qu'on ne peut plus tout faire comme autrefois.

Faut-il du courage pour changer de camp?

On doit en tout cas résister à quelques vents contraires. Notre exploitation est évidemment observée de près. Dès que quelque chose cloche, cela conforte dans leur opinion les gens qui nous scrutent avec scepticisme. Mais même dans l'agriculture conventionnelle, certaines personnes s'intéressent beaucoup à ce que nous faisons.

Konrad Langhart a 62 ans. Il a grandi dans une famille agricultrice de la région viticole de Zurich. Il a repris la ferme de ses parents en 2016, après avoir étudié l'agriculture à la haute école de Zollikofen. La même année, il est devenu président de l'UDC du canton de Zurich. M. Langhart a démissionné de ce poste en 2019 et quitté l'UDC, tout en restant au Grand Conseil. Il a rejoint en 2021 le parti

Photo: mäd



ti du Centre, avant de se retirer cette année de la vie politique active. Sur son domaine baptisé «Trottengarten», il cultive la terre et la vigne avec son épouse et ses employés. La ferme abrite aussi des vaches allaitantes et des moutons.